

MUNICIPALITÉ DE TASCHEREAU
SÉANCE RÉGULIÈRE DU 1 FÉVRIER 2021
PAR ZOOM

À une séance régulière du Conseil, tenue par vidéoconférence
19h40, sont présents:

Séance régulière du 1 février 2021	M. Lucien Côté, maire, M. Pascal Houle M. Réjean Lord.	M. Henri Lampron M. Michael Otis
---------------------------------------	--	-------------------------------------

Absent : M. Julien Chalifoux
M. Yvan Fortier est arrivé à 20h00

Est aussi présente: Mme Chantal Martel directrice générale et Mme Fanny Veilleux, directrice générale adjointe.

Ouverture	Sous la présidence du maire, M. Lucien Côté et formant quorum, à 19H41, M. Lucien Côté, maire, déclare l'ouverture de la séance, il souhaite la bienvenue à toutes et à tous.
-----------	---

Ordre du jour	<u>ORDRE DU JOUR</u>
---------------	----------------------

- 1- Ouverture,
- 2- Acceptation de l'ordre du jour,
- 3- Acceptation et suivi du procès-verbal de la séance régulière du 1 février 2021
- 4- Correspondance,
- 5- Comptes à payer,
- 6- Situation financière,
- 7- Période de questions,
- 8- Rapport du maire,
- 9- Rapport lots intra municipaux,
- 10- Autres rapports
- 11- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)- Volet entretien du réseau local (ERL)
- 12- Prêt camion à neige et renouvellement prêt égout
- 13- Adjudication pour les prêts et signataire Banque Royale
- 14- Vente pour taxes
- 15- Étang Boue
- 16- Internet haute vitesse (lettre d'appui)
- 17- Contribution Corporation de développement de Taschereau
- 18- Plan de sécurité civile, mise à jour
- 19- Formation espace clos et OPA
- 20- Recensement de la population 2021
- 21- Plan de développement durable
- 22- Modification Dossiers municipaux
- 23- Projet de loi C-213
- 24- Étançonnement
- 25- Égout Avenue Kirouac SNC Lavalin
- 26- Égout Avenue Kirouac creusage
- 27- Laveuse pour garage
- 28- Téléthon La Ressource
- 29- Programme d'entretien préventif (PEP)
- 30- Contrat entretien pompe Xylem
- 31- Fonds régions et ruralité- Volet 4 : Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale
- 32- Demande Véloce III 2021-2022
- 33- MRC Piste cyclable
- 34- Demande d'aide financière Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie (OBVAJ)
- 35- Horaire Arèna
- 36- Comité Enbellissement
- 37- Autorisation Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
- 38- Période de questions
- 39- Fermeture

Rés. #5508-03-21 Ordre du jour :	Il est proposé par M. Henri Lampron et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté et qu'il demeure ouvert afin d'y ajouter des items, s'il y a lieu. Adoptée.
Rés. #5509-03-21 Procès-verbal :	Il est proposé par M. Réjean Lord et résolu unanimement d'accepter le procès-verbal de la séance régulière du 5 janvier 2021. Adoptée.
Correspondances	<ol style="list-style-type: none"> 1- Sûreté du Québec : Info SQ : COVID-19 Récentes annonces gouvernementales liées au couvre-feu 2- Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques : Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles 3- Sûreté du Québec : L'hiver est là et les motoneigistes aussi, Loi sur les véhicules hors route. 4- MRC de Maskinongé : Trois autres municipalités se retirent 5- Ministère des transports : Demande de reclassification de la route 390 6- Forêts, Faune et Parcs Québec : Travaux près de Taschereau
Rés. #5510-03-21 Comptes à payer :	Il est proposé par M. Pascal Houle résolu unanimement d'accepter les comptes à payer pour le mois de janvier 2021, au montant de 129 319.70\$ (ch# C2100037 à C2100074), au montant de 21 824.02\$ (ch# M210001 à M210019), pour les lots intra municipaux au montant de 743.86\$ (ch#M0210001 à ch#M0210002) ainsi que la liste de paie au montant de 14 201.61\$ (ch.# D2000424 à D2000429 et D2100001 à D2100017) et que la municipalité a les crédits disponibles pour ces dépenses. Adoptée.
Rés. #5480-02-21 Situation financière :	Il est proposé par M. Réjean Lord et résolu unanimement d'accepter la situation financière de janvier 2021. Adoptée.
Période de questions :	Aucune question
Rapport du Maire	<ul style="list-style-type: none"> -CISSSAT : Mme Caroline Roy mentionne que des infirmières à la retraites vont reprendre du service et ainsi permettre d'ouvrir les centres de services ruraux une fois par semaine pour les prises de sang. -MRC : -Mise à jour du Plan de gestion des matières résiduelles <ul style="list-style-type: none"> -1 698 personnes de moins en Abitibi-Ouest -Les travaux pour l'agrandissement de la trappe pour faciliter l'accès au toit du centre récréatif sont complétés -Le camion à neige devrait arriver cette semaine -Nous attendons des nouvelles de l'assurance pour le dégât d'eau dans la maison des jeunes -Augmentation des frais pour les ventes pour taxes impayées -Nouveau volet du Fonds régions et ruralité : Volet 4 : Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale -Nous attendons toujours des nouvelles de la CPTAQ pour la demande à portée collective de la MRC pour pouvoir bâtir une maison par lot.
Rapport lots intra municipaux	Il n'y aura pas de bûchage ce printemps sur nos lots épars. Sur nos lots intras nous avons sorti environ 5 027 tonnes de bois incluant le bouleau.
Autres rapports	<p>Comité embellissement : M. Henri Lampron nous informe que les fleurs sont commandées aux Serres de Gallichan pour embellir le village de Taschereau et le secteur Laferté</p> <p>Pour la tire sur la neige cancellée l'an dernier, si les consignes sanitaires le permettent, l'activité aura lieu cette année sinon, le comité effectuera un tirage parmi les élèves de l'école Bellefeuille pavillon Taschereau.</p> <p>Étang aéré : Mme Fanny Veilleux nous informe que dans un avenir rapproché nous devons faire vidanger l'étang #2. Les bactagènes utilisés dans la dernière année ont montré un certain potentiel mais pas autant qu'espérer. Donc, il faudra faire les démarches d'appel d'offres bientôt.</p>

Rés. #5481-02-21
Programme d'aide à
la voirie local-Volet
entretien du réseau
local

ATTENDU QUE le Ministère des Transports a versé une compensation de 185 984\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2020;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Il est proposé par M. Henri Lampron et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Taschereau informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à la voirie locale.

Adoptée

Rés. #5482-02-21
Prêt camion à neige
et renouvellement
prêt égout

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Taschereau souhaite emprunter par billets pour un montant total de 490 500 \$ qui sera réalisé le 9 février 2021, réparti comme suit :

- **Règlement d'emprunt #11** : 215 500\$ (égout)
- **Règlement d'emprunt #02-20** : 275 000\$ (camion à neige)

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 02-20, la Municipalité de Taschereau souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

IL EST PROPOSÉ PAR M. HENRI LAMPRON ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 9 février 2021;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 9 février et le 9 août de chaque année;
3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère);
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

- 2022 : 67 900\$
- 2023 : 68 700\$
- 2024 : 69 700\$
- 2025 : 70 500\$
- 2026 : 71 600\$ (à payer en 2026)
- 2026 : 142 100\$ (à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2027 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 02-20 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 9 février 2021), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adoptée

Rés. #5483-02-21
Adjudication prêt

Date d'ouverture : 1er février 2021 Nombre de soumissions : 3

Heure d'ouverture : 10 h

Échéance moyenne : 3 ans et 7 mois

Lieu d'ouverture : Ministère des Finances du Québec

Date d'émission : 9 février 2021

Montant : 490 500 \$

ATTENDU QUE la Municipalité de Taschereau a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 9 février 2021, au montant de 490 500 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 BANQUE ROYALE DU CANADA

67 900 \$	1,38000 %	2022
68 700 \$	1,38000 %	2023
69 700 \$	1,38000 %	2024
70 500 \$	1,38000 %	2025
213 700 \$	1,38000 %	2026

Prix : 100,00000 Coût réel : 1,38000 %

2 FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

67 900 \$	0,60000 %	2022
68 700 \$	0,70000 %	2023
69 700 \$	0,85000 %	2024
70 500 \$	1,05000 %	2025
213 700 \$	1,20000 %	2026

Prix : 98,85700 Coût réel : 1,39927 %

3 CAISSE DESJARDINS DE L'ABITIBI OUEST

67 900 \$	1,54900 %	2022
68 700 \$	1,54900 %	2023
69 700 \$	1,54900 %	2024
70 500 \$	1,54900 %	2025
213 700 \$	1,54900 %	2026

Prix : 100,00000 Coût réel : 1,54900 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme BANQUE ROYALE DU CANADA est la plus avantageuse;

Il est proposé par M. Michael Otis, appuyé par M. Réjean Lord et résolu unanimement

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Taschereau accepte l'offre qui lui est faite de BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets en date du 9 février 2021 au montant de 490 500 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 11 et 02-20. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

Adoptée

Rés. #5484-02-21
Signataire Banque
Royale

Il est proposé par M. Michael Otis et résolu unanimement d'accepter les termes de la demande de prêt de 490 500\$ et que M. Lucien Côté, maire et Mme Chantal Martel, directrice générale soient les signataires autorisés à la Banque Royale du Canada.

Adoptée

Rés. #5485-02-21
Vente pour taxes

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit percevoir toutes taxes municipales sur son territoire;

CONSIDÉRANT QU' il est dans l'intérêt de la Municipalité de transmettre au bureau de la MRC d'Abitibi-Ouest, un extrait de la liste des immeubles pour lesquels les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales, afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du *Code municipal*.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Réjean Lord, appuyé par M. Henri Lampron et unanimement résolu :

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière transmette, dans les délais prévus à la loi, au bureau de la MRC d'Abitibi-Ouest, la liste des immeubles présentée au conseil ce jour, pour qu'il soit procédé à la vente desdits immeubles à l'enchère publique, conformément aux articles 1022 et suivants du *Code municipal*, pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts, pénalité et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalité et frais ne soient entièrement payés avant la vente.

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la MRC et au Centre de services scolaire du Lac-Abitibi.
Adoptée

Rés. #5486-02-21
Internet haute vitesse
(lettre d'appui)

Il est proposé par M. Michael Otis et résolu unanimement de faire parvenir à la MRC une lettre d'appui quant au projet de Vidéotron visant à brancher tous les résidents, entreprises et institutions de l'Abitibi-Ouest aux services larges bandes.
Adoptée

Rés. #5487-02-21
Contribution
Corporation de
développement de
Taschereau

Il est proposé par M. Réjean Lord et résolu unanimement d'accorder une aide financière de 2 000\$ à la Corporation de Développement de Taschereau.
Adoptée

Rés. #5488-02-21
Plan de sécurité
civile (mise à jour)

Il est proposé par M. Pascal Houle et résolu unanimement d'approuver la mise à jour du Plan de sécurité civile tel que présenté.
Adoptée

Rés. #5489-02-21
Formation espace
clos et OPA

Il est proposé par M. Henri Lampron et résolu unanimement d'autoriser M. Tommy Fontaine à suivre la formation pour les espaces clos ainsi que l'OPA pour le réseau d'aqueduc.
Adoptée

Rés. #5490-02-21
Recensement de la
population 2021

Il est proposé par M. Henri Lampron et résolu unanimement d'appuyer le Recensement de 2021 et d'encourager tous les résidents à remplir leur questionnaire du recensement en ligne. Des données de recensement exactes et complètes soutiennent des programmes et des services qui profitent à notre collectivité.
Adoptée

Rés. #5491-02-21
Plan de
développement
durable

Il est proposé par M. Michael Otis et résolu unanimement de prolonger notre plan d'action d'aménagement durable jusqu'à ce que le nouveau plan soit prêt.
Adoptée

Rés. #5492-02-21
Modification
Dossiers municipaux

Il est proposé par M. Yvan Fortier et résolu unanimement d'ajouter un dossier à nos dossiers municipaux soit : Plan d'action d'aménagement durable et que les personnes attitrées soit : M. Michael Otis, Conseiller, M. Lucien Côté, Maire et Mme Chantal Martel, directrice générale.
Adoptée

Rés. #5493-02-21
Projet de loi C-213

ATTENDU QUE les député.es cherchent à obtenir l'appui des municipalités pour le projet de loi C-213, qui vise à établir un régime public et universel d'assurance-médicament, fondé sur les mêmes principes que le régime public et universel de soins de santé du Canada, soit la gestion publique, l'intégralité,

l'universalité, la transférabilité et l'accessibilité;

ATTENDU QU'il est approprié d'appuyer la demande;

Il est proposé par M. Yvan Fortier et appuyé par M. Michael Otis de soutenir le projet de loi C-213, Loi édictant la Loi canadienne sur l'assurance médicaments.
Adoptée

Rés. #5494-02-21
Étançonnement

Il est proposé par M. Yvan Fortier et résolu unanimement de procéder à l'achat de cylindres pour sécuriser les travaux effectués en tranchée au montant de 777.75\$ plus les taxes applicables pour 10 cylindres.
Adoptée

Rés. #5495-02-21
Égout Avenue
Kirouac SNC
Lavalin

Il est proposé par M. Michael Otis et résolu unanimement d'accepter la soumission de SNC Lavalin au montant de 16 643\$ plus les taxes applicables pour la surveillance de bureau et chantier en permanence nécessaire au prolongement du réseau d'égout sur l'avenue Kirouac.
Adopté

Rés. #5496-02-21
Égout Avenue
Kirouac creusage

Il est proposé par M. Yvan Fortier et résolu unanimement de demander des soumissions pour le creusage nécessaire au prolongement du réseau d'égout sur l'avenue Kirouac.
Adoptée

Rés. #5497-02-21
Laveuse pour garage

Il est proposé par M. Yvan Fortier et résolu unanimement d'acheter une laveuse pour que nos employés puissent laver leur couvre-tout.
Adoptée

Rés. #5498-02-21
Téléthon La
Ressource

Il est proposé par M. Yvan Fortier et résolu unanimement de faire un don de 50\$ au Téléthon La ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec.
Adoptée

Rés. #5499-02-21
Programme
d'entretien préventif
(PEP)

Il est proposé par M. Réjean Lord et résolu unanimement de faire une demande pour que la Municipalité de Taschereau soit accréditée pour faire les inspections d'entretiens préventifs sur sa flotte de véhicules et que les signataires des documents nécessaires soient Mme Chantal Martel ou Mme Fanny Veilleux.
Adoptée

Rés. #5500-02-21
Contrat entretien
pompe XYLEM

Il est proposé par M. Henri Lampron et résolu unanimement d'accorder le contrat d'entretien du poste de pompage à Xylem Canada au montant de 1 484.60\$ plus les taxes applicables.
Adoptée

Rés. #5501-02-21
Fonds régions et
ruralité- Volet 4 :
Soutien à la
vitalisation et à la
coopération
intermunicipale

Il est proposé par M. Michael Otis et résolu unanimement d'autoriser M. Lucien Côté, maire, à signer l'entente de vitalisation dans le cadre du Volet 4-Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité.
Adoptée

Rés. #5502-02-21
Demande Véloce III
2021-2022

Il est proposé par M. Pascal Houle et résolu unanimement de présenter une demande de subvention au montant de 15 989.75\$ dans le cadre du programme Véloce III du Ministère des Transports du Québec pour l'entretien de la piste cyclable.
Adoptée

Rés. #5503-02-21
MRC Piste cyclable

Il est proposé par M. Pascal Houle et résolu unanimement de présenter une demande de subvention à la MRC d'Abitibi-Ouest au montant de 9 593.85\$ pour l'entretien de la piste cyclable.
Adoptée

Rés. #5504-02-21
Demande aide
financière
Organisme de bassin
versant Abitibi-

Il est proposé par M. Henri Lampron et résolu unanimement de refuser la demande d'aide financière de l'organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie (OBVAJ).
Adoptée

Jamésie (OBVAJ)

Horaire aréna Un caucus aura lieu le 4 février 2021 avec les membres du conseil pour discuter de ce point vu la conférence de presse de M. Legault le 2 février 2021.

Rés. #5505-02-21 Il est proposé par M. Henri Lampron et résolu unanimement d'autoriser la
Comité dépense pour l'achat de fleurs aux Serres de Gallichan, au montant de 955.73\$
embellissement plus les taxes applicables pour le secteur village de Laferté et le village de
Taschereau.
Adoptée

Rés. #5506-02-21 Il est proposé par M. Réjean Lord et résolu unanimement d'autoriser le Ministère
Autorisation Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs à circuler sur le chemin du Lac-Chavigny
des Forêts, de la Faune avec des fardières et des vanes de plants. Le Ministère devra s'assurer de
et des Parcs maintenir l'état du chemin adéquatement et d'effectuer les réparations si
nécessaire.
Adoptée

Période de question Aucune question

Rés. #5507-02-21 Considérant que l'ordre du jour est épuisé,
Fermeture Il est proposé par M. Yvan Fortier et résolu unanimement à 21h15
de procéder à la fermeture de la séance du conseil.
Adoptée.

Lucien Côté,
Maire.

Chantal Martel
Directrice générale, Secrétaire-trésorière.